



Ville de

Cosne-Cours-sur-Loire

Identification de l'association

Nom

Sigle

Objet

Numéro SIRET

Date de publication de la création au Journal Officiel

Activités principales réalisées

.....

Adresse du siège social

Code postal

Commune

Courriel

Adresse de correspondance, si différente du siège

Code postal

Commune

Identification du représentant légal (personne ou autre personne désignée par les statuts)

Nom

Fonction

Prénom

Téléphone

Courriel

Renseignements concernant les ressources humaines au 31 décembre de l'année écoulée

Moyens humains de l'association

Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée

Nombre de bénévoles

Nombre de volontaires (par exemple en service civique)

Nombre total de salariés

Cumul des cinq salaires annuels bruts les plus élevés

Renseignements concernant la situation bancaire au 30 septembre 2018

Comptes Courants :

Compte : Montant :

Compte : Montant :

Livrets :

Compte : Montant :

Compte : Montant :

Comptes de placement :

Compte : Montant :

Compte : Montant :

Autres :

.....

.....



Ville de

Cosne-Cours-sur-Loire

ASSOCIATIONS - Demande de subvention - Budget 2019

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e), (nom et prénom)

représentant(e) légal(e) de l'association

si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations sociales et fiscales (déclaration et paiement correspondants) ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières et en nature) sur les trois derniers exercices : inférieur ou égal à 200 000€ supérieur à 200 000€

- demander une subvention de€

- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association (joindre un RIB)

RIB

Fait, à

Signature

le



Ville de

Cosne-Cours-sur-Loire

ASSOCIATIONS - Budget prévisionnel du Projet

Année

ou exercice 20

Le total des charges doit être égal au total des produits

CHARGES	Montant ⁸	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Prestations de services		74 - Subventions d'exploitations⁹	
Achats matières et fournitures		Etat : préciser le(s) ministères(s) sollicité(s)	
Autres fournitures		-	
61 - Services extérieurs		-	
Locations		-	
Entretien et réparation		-	
Assurance			
Documentation		Région(s) :	
62 - Autres services extérieurs		Départements(s) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication		Intercommunalité(s) : EPCI ¹⁰	
Déplacements, missions			
Services bancaires, autres		Commune(s) :	
63 - Impôts et taxes		Organismes sociaux (détailler)	
Impôts et taxes sur rémunération,			
Autres impôts et taxes		Fonds européens	
64 - Charges de personnel			
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA-emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
		Dont cotisations, dons manuels ou legs	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotation aux amortissements		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES A L'ACTION		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES A L'ACTION	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
<p>La subvention de€ représente% du total des produits : (montant attribué/total des produits)x100.</p>			

Ne pas indiquer les centimes d'euros.

L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicités.

Catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes; communauté d'agglomération, communauté urbaine.